PROCÉDURE



A. Accéder à l'Extranet

a) ACCEDER A LA PLATEFORME :

Vous pouvez accéder à la plateforme en suivant ce lien <u>http://extranet.cdg44.fr/smd_rh/</u> ou sur le site internet du CDG via la page Extranets.



b) SE CONNECTER :

Vous vous connectez sur le logiciel en utilisant les codes d'accès remis par le CDG (les mêmes que ceux utilisés pour l'extranet) :



Pour rappel, si vous n'avez pas de codes, le formulaire de demande est disponible en bas de la page Extranets. Il est à renvoyer à l'adresse <u>comptes@cdg44.fr</u>. S'il s'agit d'un changement de personne, merci de ne pas oublier de mentionner le nom de l'agent parti et donc le compte à fermer.

B. Consulter la situation de vos agents :



Si vous constatez des erreurs ou une situation de carrière en décalage avec celle connue de la collectivité, il convient de prendre contact avec le service Carrières et statut, en transmettant les justificatifs nécessaires (cf. procédure de dépôt de fichiers via la plate-forme Seafile).

C. Mettre à jour certaines informations

Certaines informations peuvent être mises à jour directement par la collectivité : Etat-civil (changement de la situation familialre, changement de patronyme – nom marital, etc.), coordonnées personnelles (adresse personnelle), enfants.

CENTRE & GESTION LORE-ATLANTIQUE EXTRANET CARRIÈRE		
COLLECTIVITÉ LE PERSONNEL LE STATUT LES ARRÊTS MALAC	DIE LA PAIE	
Données personnelles LES FICHES INDIVIDUELLES		
Les tiches individuelles Les états-civils		
Personnelles	Nom :	
E Les domiciliations bancaire	Prénom :	
Data	Patronyme :	
	Pseudonyme :	
Suivi des dossiers agent	Né(e) le :	12
Etats	Matricule :	
	Date de présence :	12
	Structure :	Q
Cliquer sur ces rubriques pour consulter	r	Inclure les structures filles
les informations individuelles et procéder à	Agents :	présents présents tous
leur modification	, gono .	Rechercher Flfacer

D. Autres fonctionnalités disponibles

Les informations

En page d'accueil de l'Extranet Carrières vous disposez des messages d'informations diffusés par le service Carrières et statut. Ces messages sont adaptés en fonction du statut de votre collectivité (adhérente ou à la prestation paies) et de vos fonctions (DG, gestionnaire RH, gestionnaie paie...).

Attention, les derniers messages en date ont tendance à s'afficher en bas du menu. Ne pas hésiter à faire défiler l'écran pour y accéder.

Cette page d'accueil est à consulter régulièrement pour ne pas rater une actualité. NB : Les informations les plus importantes font l'objet d'une alerte mail sur l'adresse de messsagerie du compte.



Les grilles statutaires

Le menu « Statut » vous permet de consulter les grilles de carrière et échelonnement indiciaire de tous les grades de la fonction publique territoriale de manière historisée.



L'aide à la gestion des carrières

Le CDG met régulièrement à disposition des collectivités les projets d'arrêtés suivants :

- Reclassement suite à réforme statutaire générale
- Changements d'échelon pour l'année civile

Ils sont disponibles dans la rubrique « traitements collectifs » du menu « collectivité ».



Les menus spécifiques à la paie

Les menus « Les arrêts maladie » et « La paie » ne sont proposés que pour les collectivités ayant adhéré à la prestation paies. Ils permettent de récupérer un certain nombre de documents nécessaires à l'établissement de la paie (fiches navettes individuelles, bulletins de paie, journaux, etc.) en complément de ceux déposés via la plate-forme Seafile de la collectivité, Bibliothèque partagée « Paies ».

Certains menus affichés par l'outil ne sont actuellement pas opérationnels. Ex : certains états ou listes.

Ils requièrent des développements complémentaires de la part de l'éditeur ou du CDG. Merci de votre compréhension.